

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 4 décembre 2012 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, Robert Dupuis, Marilène Charbonneau, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis sont également présents ainsi que 12 personnes.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assemblée à cette séance ordinaire du 4 décembre 2012.

343-12-2012  
Adoption de  
l'ordre du jour

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant l'item suivant à varia :

b) Appel d'offre – chargeur sur roues

ADOPTÉ.

344-12-2012  
Adoption des  
procès-verbaux

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 novembre 2012 et de la séance extraordinaire du 20 novembre 2012, soient adoptés.

ADOPTÉ.

345-12-2012  
Adoption  
des comptes

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/directeur général soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-11-2012 et portant le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 48 719,56 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 1923 à 1963 et des confirmations internet n° 32111-39546 à 32111-65021 pour un montant de 43 674,59 \$ ainsi qu'une liste de factures rajoutées portant les numéros de chèque 1964 à 1971 et les confirmations internet n° 33310-42546 à 33810-61543 pour un montant de 21 888,75 \$ et des comptes à payer au montant de 9 531,99 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- RID Lièvre Plateforme de compostage
- MRC d'Antoine-Labelle Programme communautés rurales branchées
- Société d'Habitation du Québec Rapport d'approbation budget 2012 de l'OMH
- MRC d'Antoine-Labelle Adhésion municipalité du Lac-du-Cerf à l'entente relative à la protection incendie
- Jean-Yves Sarazin Remerciements aux pompiers vs accident de voiture

Information

Information

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Souhaits de meilleurs vœux pour le Temps des Fêtes
- Remerciements aux bénévoles et à la population pour le succès obtenu lors du déjeuner du maire pour la campagne Centraide
- Nomination du député de Labelle, M. Sylvain Pagé, à titre de président du caucus des députés et responsable de la région des Laurentides
- Discours du budget 2012
- Plan d'action 2013-2018 du COBALI

Dépôt de documents

- Document de consultation du COBALI sur le plan d'action 2012-2018
- Déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère Joanne St-Louis

**346-12-2012 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que Robert Pelletier soit nommé maire suppléant pour la période du 5 décembre 2012 au 05 mars 2013.

De plus, qu'il soit autorisé à signer les chèques et autres documents municipaux.

De plus, qu'elle soit substitut au maire pour les fins de la M.R.C. d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉ.

347-12-2012  
Calendrier  
des séances

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal de Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier appuyé par Marilène Charbonneau et résolu unanimement que :

Le calendrier ci-après soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013 qui se tiendront au bureau municipal le mardi et qui débiteront à 20 h :

- 15 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 9 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet
- 6 août
- 10 septembre
- 1<sup>er</sup> octobre
- 12 novembre
- 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉ.

348-12-2012  
Nomination  
de l'auditeur

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que *Rochon Dumoulin, comptables agréés* soit nommé auditeur pour l'audit des livres et de la préparation du rapport financier annuel.

De plus, qu'il soit mandaté pour assister l'administration lorsque des conseils et expertises comptables sont requis en cours d'année.

ADOPTÉ.

349-12-2012  
Reddition  
de comptes

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la firme comptable *Rochon Dumoulin, comptables agréés*, soit mandatée pour procéder à la reddition de comptes suite à la réalisation des travaux du programme TECQ 2010-2013

ADOPTÉ.

350-12-2012  
Radiation de  
comptes à  
recevoir

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que les comptes à recevoir suivants soient radiés :

- 6708-69-8006 ..... 43,13 \$
- 8417-34-3402 ..... 54,40 \$
- 7207-13-4393 ..... 150 \$

ADOPTÉ.

351-12-2012  
Appropriation  
surplus affecté

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'approprier à l'année 2012, le montant de 400 000 \$ provenant de l'appropriation du surplus affecté de 2011 tel qu'il apparaît au budget 2012 n° 03 41000 000.

**352-12-2012 – COMITÉ DE NÉGOCIATION – CONVENTION COLLECTIVE**

Proposé par Marilène Charbonneau

appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que les personnes suivantes soient mandatées pour représenter le conseil municipal en vue des négociations de la prochaine convention collective des employés :

- M. Stéphane Roy, maire
- M. Étienne St-Louis, conseiller
- Mme Gisèle Lauzon, sec.-trés. adj./dir. gén. adj.

ADOPTÉ.

353-12-2012  
Transfert de  
réserve 2013

Proposé par Marilène Charbonneau

appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu de reconduire à l'exercice 2013 l'excédent de fonctionnement affecté suivant :

- Chemin du lac Corbeau..... 19 000 \$
- Développement récréé Brookfield ..... 346 050,17 \$
- Réforme cadastrale ..... 10 000 \$

ADOPTÉ.

354-12-2012  
Création réserve  
infrastructure

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu qu'une réserve au montant de 175 000 \$ soit créée en fonction de l'implantation de structure de loisir et culture :

- Bibliothèque ..... 100 000 \$
- Loisir ..... 75 000 \$

ADOPTÉ.

355-12-2012  
Fleurs  
ornementales

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'informer les Serres Bergeron que ce conseil entend, comme par les années passées, procéder à l'achat et l'installation de corbeilles à fleurs ornementales pour l'année 2013.

ADOPTÉ.

356-12-2012  
Chemin privé  
reconnu

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu de reconnaître à titre de chemin privé depuis 1977, le chemin conduisant à la propriété de Madame Thérèse Cloutier ou représentant et situé sur une partie du lot 29 Rang 1 canton de Wells et tel qu'il apparaît en jaune sur un extrait de la matrice graphique annexé à la présente résolution pour en faire partie.

ADOPTÉ.

357-12-2012  
Chemin privé  
reconnu

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu de reconnaître à titre de chemin privé depuis 1958, le chemin conduisant à la propriété de Monsieur Ronald Clermont ou représentant et situé sur une partie du lot 34 Rang 2 canton de Blake et tel qu'il apparaît en jaune sur un extrait de la matrice graphique annexé à la présente résolution pour en faire partie.

ADOPTÉ.

358-12-2012  
Chemin privé  
reconnu

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu de reconnaître à titre de chemin privé, depuis 1977, le chemin conduisant la propriété de Monsieur Julien Martel ou représentant et situé sur une partie du lot 27 Rang 1 canton de Wells et tel qu'il apparaît en jaune sur un extrait de la matrice graphique annexé à la présente résolution pour en faire partie.

ADOPTÉ.

359-12-2012  
Chemin privé  
reconnu

Proposé par Étienne St-Louis

appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu de reconnaître, à titre de chemin privé depuis 1978, le chemin conduisant à la propriété de Monsieur Alain Préseault ou représentant et situé sur une partie du lot 8A Rang A canton McGill et tel qu'il apparaît en jaune sur un extrait de la matrice graphique annexé à la présente résolution pour en faire partie.

ADOPTÉ.

**360-12-2012 - TRAVAUX DE CHEMINS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que, suite à la recommandation de Monsieur Martin Benoît, ingénieur consultant chez Genivar, d'accepter le paiement au montant de 998 455,87 \$, taxes incluses, à Pavage Wemindji inc. pour des travaux de chemin et trottoir, ce qui laisse une retenue de 96 490,14 \$ plus taxes, payable après le dégel au printemps 2013 et après recommandation d'approbation de travaux par le consultant Genivar.

ADOPTÉ.

361-12-2012  
Achat  
d'équipement

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu d'autoriser l'achat de deux brosses caniveaux pour le balai de rue mécanique.

ADOPTÉ.

Règlement  
circulation VTT

Attendu qu'à sa séance du 7 août 2007, le Conseil municipal a adopté le règlement n° 07-08-2007 décrétant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux;

Attendu qu'à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2009, le Conseil a adopté le règlement n° 07-12-2009 intitulé « *Règlement amendant le règlement n° 07-08-2007 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux* »;

Attendu qu'à sa séance ordinaire du 1er mars 2011, le Conseil municipal a adopté le règlement n° 05-03-2011 intitulé « *Règlement amendant le règlement n° 07-08-2007 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux* » notamment pour autoriser la circulation des véhicules tout terrain de type côte à côte ».

Attendu qu'à sa séance du 4 octobre 2011, le Conseil a adopté le règlement n° 07-10-2011 amendant le règlement 07-08-2007 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux notamment un ajout de 800 mètres sur le chemin Ruisseau-Serpent;

Attendu qu'à sa séance du 10 juillet 2012, le Conseil a adopté le règlement n° 09-07-2012 permettant la circulation des véhicules tout terrain sur la rue Roger;

Attendu que lesdits règlements n° 07-08-2007, 07-12-2009, 05-03-2011, 07-10-2011 et 09-07-2012 n'ont pas été désavoués par le ministère des Transports du Québec;

Attendu qu'il y a lieu d'ajouter une section du chemin Ruisseau-Serpent afin d'éviter les terrains destinés aux loisirs, soit au Centre des loisirs;

Attendu que le Conseil est d'avis que la demande est recevable compte tenu des dommages et inconvénients causés aux infrastructures de loisir;

Attendu qu'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 6 novembre 2012 et qui dispense de lecture dudit règlement est inscrite en conformité avec les dispositions du deuxième alinéa de l'article 445 du code municipal;

À ces causes, sur proposition de Joanne St-Louis appuyé par Étienne St-Louis, il est unanimement résolu que ce Conseil adopte le règlement n° 11-12-2012 et statue par ledit règlement, ce qui suit :

**Article 1 : PREAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante;

**Article 2 : TITRE ET NUMÉRO**

Le présent règlement a pour titre « *Règlement amendant le règlement n° 09-07-2007 permettant la circulation des véhicules tout terrain notamment sur une partie du chemin Ruisseau-Serpent* » et porte le n° 11 -12-2012;

**Article 3 : OBJET**

Le présent règlement vise à ajouter une section de 400 mètres du chemin Ruisseau-Serpent aux sentiers existants;

**Article 4 : LIEU DE CIRCULATION**

L'article 5 du règlement n° 07-08-2007 intitulé « LIEU DE CIRCULATION » est modifié en ajoutant ce qui suit :

« *Chemin Ruisseau-Serpent partie : À partir de l'entrée du Centre des loisirs (stationnement), de là, en longeant le chemin Ruisseau-Serpent sur une distance de 400 mètres jusque vis-à-vis le chemin du cimetière* »;

**Article 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR :**

Le présent règlement entrera en vigueur 45 jours après son adoption à moins d'avoir fait l'objet d'un désaveu.

ADOPTÉ.

**362-12-2012 – ADOPTION RÈGLEMENT – CIRCULATION VTT**

- Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis  
et unanimement résolu que le règlement n°  
11-12-2012 intitulé *Règlement amendant le règlement n° 07-08-2007 permettant la circulation des véhicules tout terrain notamment sur partie du chemin Ruisseau-Serpent*, soit adopté.  
ADOPTÉ .
- 363-12-2012  
Camion incendie  
autopompe  
Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis  
et unanimement résolu que des appels d'offres  
soient demandés pour la fourniture d'un camion incendie autopompe. On convient d'un appel d'offre pour  
un camion usager et un appel d'offre pour un camion neuf. Les besoins se limitent à un seul camion. Le  
conseil est, cependant, d'avis que cette façon de procéder, permettra de mieux cerner toutes les  
éventualités, compte tenu des circonstances actuelles.  
ADOPTÉ .
- 364-12-2012  
Camion incendie  
citerne  
Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu qu'un appel d'offre soit  
demandé pour la fourniture d'un camion-citerne usagé pour le service d'incendie.  
ADOPTÉ .
- Avis de motion  
Règlement  
d'emprunt  
Avis de motion – règlement d'emprunt pour achat de camions incendie  
Avis de motion est donné par M. le maire Stéphane Roy que, lors  
d'une prochaine réunion, un règlement sera présenté pour approbation et décrétant l'achat d'un camion  
autopompe et d'un camion-citerne, de même qu'à un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.  
ADOPTÉ .
- 365-12-2012  
Autorisation de  
déplacement  
Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu d'autoriser les membres  
du conseil avec le directeur du service des incendies, à effectuer des visites chez des concessionnaires de  
camions incendie afin de s'enquérir des offres du marché.  
ADOPTÉ .
- 366-12-2012  
Location temporaire  
camion autopompe  
Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu d'accepter le bail de  
location du véhicule incendie, tel qu'il apparaît sur un document déposé par Jean Thibault, Président de  
Thibault et associés.  
De plus, que le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque  
soit autorisé à signer ledit bail de location pour et au nom de la Municipalité.  
ADOPTÉ .
- 367-12-2012  
Achat de bottes  
de pompiers  
Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu que le directeur du  
service d'incendie soit autorisé à acheter deux paires de bottes pour les besoins du service des incendies.  
ADOPTÉ .
- 368-12-2012  
Préposé à la  
patinoire  
Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Robert Dupuis  
et unanimement résolu d'embaucher Monsieur  
Michel St-Julien pour occuper le poste de préposé à la patinoire pour la prochaine saison 2012-2013. Les  
conditions de travail sont celles édictées à la convention collective en vigueur. La directrice du service des  
loisirs, décidera de la date d'embauche en fonction des travaux et de la température.  
ADOPTÉ .
- 369-12-2012  
Préposé au  
projet Desjardins  
Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu d'autoriser l'embauche de  
Erika Quendt pour combler le poste du projet Desjardins destiné aux loisirs et laissé vacant par le départ de  
Monsieur André Carrière. Les conditions salariales sont celles édictées au projet convenu avec la Caisse  
Desjardins de Mont-Laurier.  
ADOPTÉ .
- 370-12-2012  
Renouvellement  
adhésion  
Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier  
et unanimement résolu d'autoriser le  
renouvellement d'adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal.  
ADOPTÉ .

**371-12-2012 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu que Yves Larocque secrétaire-trésorier/directeur général et Madame France Drouin, nouvelle responsable de la bibliothèque en remplacement de Sylvie Thibodeau, soient autorisés à signer les chèques, effets ou autres semblables en fonction du compte caisse de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ.

372-12-2012  
Interrupteur  
biblio

Proposé par Marilène Charbonneau  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu d'autoriser l'installation d'un interrupteur de lumière près de la porte d'entrée de la bibliothèque.

ADOPTÉ.

373-12-2012  
Achat  
d'ordinateur  
Biblio

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Robert Dupuis

et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un ordinateur pour les besoins de la bibliothèque municipale et tel qu'il apparaît sur un document préparé par le Réseau Biblio des Laurentides en date du 18 octobre 2012.

ADOPTÉ.

374-12-2012  
Achat système  
de son portatif

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Marilène Charbonneau

et unanimement résolu d'autoriser la directrice du service des loisirs à faire l'acquisition d'un système de son portatif pour les besoins d'activités de cours de danse qui se tiendront au gymnase de l'école à compter de janvier 2013.

ADOPTÉ.

375-12-2012  
Fête de Noël  
vs employés

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu qu'un bon d'achat au montant de 20 \$ échangeable dans les commerces de la municipalité, soit remis aux employés à l'occasion de la Fête de Noël.

*L'unanimité n'étant pas obtenu, le vote est demandé : Pour 6 contre 1. La conseillère Sylvie St-Louis, vote contre.*

ADOPTÉ.

376-12-2012  
Téléthon de Noël

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu qu'un montant de 300 \$ soit accordé à la campagne de financement du téléthon de Noël qui vise, entre autre, en la distribution de paniers de Noël.

ADOPTÉ.

377-12-2012  
Aide financière  
chauffage église

Proposé par Sylvie St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu d'informer la Fabrique de la paroisse et les autres organismes impliquées, que la Municipalité entend faire sa part pour aider à défrayer les coûts de chauffage de l'église afin de maintenir l'église ouverte au cours de la prochaine saison hivernale.

ADOPTÉ.

378-12-2012  
Arrérages  
de taxes

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que Me Marie-Josée Beaulieu, avocate, soit mandatée afin de prendre les dispositions nécessaires mises à sa disposition par la Loi pour récupérer les arrérages de taxes suivants :

• 6607-55-6180.....	782.34 \$
• 6717-92-7232.....	3763.14 \$
• 6717-92-7563.....	641.05 \$
• 6808-93-7577.....	872.85 \$
• 7205-66-2828.....	621.03 \$
• 7205-74-6778.....	1355.33 \$
• 7206-20-7201.....	717.29 \$
• 7209-53-2245.....	803.69 \$
• 7306-98-5090.....	733.09 \$
• 7407-31-7030.....	1348.21 \$
• 7506-38-3335.....	438.38 \$
• 7501-35-4348.....	931.63 \$
• 7894-08-6733.....	671.95 \$
• 8312-98-9488.....	860.02 \$
• 8604-97-7112.....	899.55 \$

ADOPTÉ.

**378-12-2012 – APPEL D’OFFRES - CHARGEUR SUR ROUES**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et unanimement résolu qu’un appel d’offres soit  
lancé en vue de l’acquisition d’un chargeur sur roues.  
ADOPTÉ.

**379-12-2012 – LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Étienne St-Louis  
appuyé par Joanne St-Louis  
et unanimement résolu que la présente séance  
soit levée. Il est 20 h 55.  
ADOPTÉ.

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire